

L'ALGÉRIE DIVERSIFIE SES IMPORTATIONS EN CÉRÉALES

# LE BLÉ FRANÇAIS EN DÉROUTE

Page 5

ALGERIE-ESPAGNE

**RETOUR  
À LA NORMALE  
DES RELATIONS**

Page 2

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 5212 | Dimanche 23 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PRÉTENDU DÉSACCORD  
AVEC MOBILIS :

**LA JSK  
CONDAMNE  
DES « RUMEURS  
INFONDÉES »**

Page 16

L'UN DES DÉFIS MAJEUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

# GAGNER LA BATAILLE DE L'EAU

Page 3



STATUT PARTICULIER DU SECTEUR  
DE L'ÉDUCATION

**LES PROPOSITIONS DE  
28 SYNDICATS CONNUES**

Page 5



PROTECTION CIVILE

**« MANŒUVRE  
D'ENVERGURE »  
À DJANET**

Page 4

ATTAF S'ENTRETIENT À JOHANNESBURG AVEC NOMBRE DE SES HOMOLOGUES

# Retour à la normale des relations algéro-espagnoles

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, vendredi à Johannesburg, avec nombre de ses homologues des pays participant à la réunion ministérielle du G20, indique un communiqué du ministère.

PAR ROSA CHAOUI

Ahmed Attaf, a rencontré le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Wang Yi, le ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, M. Hakan Fidan, le ministre des Affaires extérieures de la République de l'Inde, M. Subrahmanyam Jaishankar, le ministre des Affaires étrangères du Royaume de Norvège, M. Espen Barth Eide, le ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, M. Cho Tae-yul, ainsi que le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Takeshi Iwaya, selon le communiqué.

Ainsi, «M. Attaf a examiné avec son homologue chinois les moyens à même de réaliser davantage de résultats positifs via le renforcement du partenariat stratégique algéro-chinois, à travers, notamment, la consolidation de la coopération dans les domaines économiques, la poursuite de la coordination conjointe et du soutien mutuel au sein du Conseil de sécurité onusien et des fora internationaux», selon la même source.

Le ministre d'Etat a, par ailleurs, passé en revue avec son homologue turc les différents axes et dimensions de la coopéra-



tion privilégiée entre les deux pays, en prélude à la tenue de la 3e session de la commission mixte de planification, discutant, par la même, des développements de la situation au Moyen-Orient, et de la question palestinienne plus particulièrement, ajoute le communiqué.

Lors de la rencontre avec son homologue indien, les deux ministres se sont félicités de la dynamique positive des relations entre les deux pays ces dernières années. A cette occasion, les deux parties ont exploré la possibilité de tirer profit de la tenue de la prochaine réunion du Comité gouvernemental mixte, pour promouvoir davantage les relations bilatérales, vu les potentialités dont disposent les deux pays. Avec son homologue norvégien, le ministre Ahmed Attaf a abordé «les moyens de maintenir la dynamique de la coopération économique entre les deux pays», passant en revue «les efforts internationaux en faveur de la solution à deux Etats, comme base de règlement juste et définitif de la question palestinienne».

Par ailleurs, les entretiens du ministre d'Etat avec le ministre coréen des Affaires

étrangères ont été l'occasion d'examiner les résultats exceptionnels de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines économique et technologique.

Les deux parties ont également mis l'accent sur la nécessité de poursuivre la concertation au sein du Conseil de sécurité onusien, notamment dans le cadre du Groupe des membres élus (E10).

Enfin, le ministre Ahmed Attaf a passé en revue avec son homologue japonais les voies à même de tirer parti des avantages et des atouts dont regorgent les deux pays, en vue de hisser les relations algéro-japonaises à de plus larges niveaux, notamment suite à l'activation du comité bilatéral économique mixte

## Rencontre avec le ministre espagnol

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a rencontré ce vendredi à Johannesburg son homologue espagnol, après une longue période de détérioration des relations entre les deux pays.

Le communiqué du ministère a indiqué :

«En marge des travaux de la deuxième journée de la réunion ministérielle du G20, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a tenu aujourd'hui à Johannesburg des discussions bilatérales avec le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, José Manuel Albares Bueno».

Le communiqué ajoute : «À cette occasion, le ministre espagnol a renouvelé ses remerciements aux autorités algériennes pour leur contribution efficace à la libération du citoyen espagnol, Navarro Canada Joaquín, en janvier dernier. Il a également affirmé le soutien de son pays au rôle de l'Algérie dans le renforcement de la stabilité et la promotion du développement dans la région du Sahel saharien. Les deux parties ont également examiné les moyens de donner un nouvel élan aux relations entre les deux pays, en renforçant la confiance mutuelle et en développant la coopération bilatérale».

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans un message de félicitations adressé avant-hier au romancier Yasmina Khadra à l'occasion de son prix littéraire remporté à Madrid, a qualifié l'Espagne de «pays ami», ce qui a été considéré par des observateurs comme un signe de réchauffement des relations entre les deux pays. L'Algérie avait suspendu l'accord d'amitié entre les deux pays en juin 2022, après que le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, a annoncé en mars de la même année le soutien de son pays au plan d'autonomie de l'occupation marocaine au Sahara occidental. L'Algérie avait également rappelé son ambassadeur à Madrid à la suite de cette déclaration et n'avait nommé un nouvel ambassadeur en Espagne qu'en novembre 2023.

R.C.

RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION :

## L'Anie appelle à respecter l'éthique

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a rappelé, jeudi dans un communiqué, aux candidats dont les dossiers de candidature ont été retenus aux élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, la nécessité de respecter l'éthique et la déontologie des pratiques politiques.

«Après clôture de la phase de dépôt de déclaration de candidature, ainsi que de l'opération d'examen de la validité des candidatures et dans l'attente de statuer définitivement sur les affaires portées devant les juridictions compétentes, en prévision des élections du renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, et dans le cadre du bon déroulement, la régularité et la transparence du processus électoral, à travers toutes ses étapes, conformément aux principes et à l'éthique des pratiques politiques et électorales, notamment la compétition intégrale et équitable entre les candidats, l'Anie rappelle à tous les candidats dont les dossiers de candidature ont été retenus et qui exercent actuellement

leurs fonctions au niveau des assemblées populaires élues, de l'impératif de respecter les dispositions de l'ordonnance 21-01». A ce titre, «les concernés sont tenus de respecter l'éthique et la déontologie des pratiques politiques qui disposent que le candidat élu responsable ne doit pas utiliser ou exploiter son poste pour influencer sur l'opinion ou le choix libre, quel qu'en soit le moyen», ajoute l'Anie.

L'Anie a en outre insisté sur «la nécessité pour l'ensemble des candidats d'adhérer à cette noble démarche, par souci de concrétiser la crédibilité, la régularité et la transparence de l'échéance».

### 423 dossiers de déclaration de candidature retenus

L'Anie a révélé, jeudi dans un communiqué, le bilan de l'examen de la validité des candidatures pour les élections de renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, après la fin de la période de dépôt, avec 423 dossiers retenus sur un total de 629 dossiers déposés.

Les membres du collège électoral sont au

nombre de 27241 élus, dont 2350 membres des Assemblées populaires de wilayas (APW), et 24891 membres des Assemblées populaires communales (APC), précise le communiqué, ajoutant que le nombre de formulaires retirés de déclaration de candidature s'élève à «742, dont 503 retirés par des candidats parrainés par des partis politiques et 239 par des candidats indépendants».

En outre, le nombre des dossiers de déclaration de candidature déposés «a atteint 629 dossiers, dont 413 déposés par des élus parrainés par 22 partis politiques, et 216 déposés par des candidats indépendants». Concernant les dossiers de déclaration de candidature retenus, leur nombre a atteint «423 répartis, selon l'appartenance politique, sur 251 dossiers de candidats parrainés par 19 partis politiques et 172 dossiers de candidats indépendants», et «selon le sexe, sur 9 dossiers de candidature pour les femmes et 414 dossiers pour les hommes».

Pour les dossiers de déclaration de candidature rejetés, le communiqué a fait état de «206 dossiers, dont 162 pour les can-

didats parrainés par des partis politiques, et 44 pour les candidats indépendants».

Selon les conditions légales requises, «58 dossiers ont été rejetés faute de joindre l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable du parti, 143 dossiers en raison de liens avec des milieux de l'argent sale et des affaires douteuses, et 5 dossiers en raison de la situation vis-à-vis de l'administration fiscale».

Le bilan fait état de «156 recours au niveau des tribunaux administratifs, dont 141 ont été rejetés et 10 retenus, tandis que 5 recours sont en cours d'examen», ajoute la même source.

Quant au nombre des recours au niveau des tribunaux administratifs d'appel, il s'élève à «96 en appel, dont 81 rejetés, 4 retenus et 11 en cours d'examen».

«Le nombre final des dossiers de déclaration de candidature retenus ou rejetés, dépend de la décision définitive dans les affaires portées devant la justice administrative, lequel sera annoncé prochainement», conclut le communiqué

R.N.

L'UN DES DÉFIS MAJEUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

# Gagner la bataille de l'eau

*Jusque-là, on n'imaginait pas, en Algérie, qu'on puisse avoir des ressources limitées pour la distribution d'eau potable.*

PAR : IDIR AMMOUR

On n'avait jamais été confronté à de telles situations de sécheresse et de telle ampleur qui, de plus, se cumulent d'une saison à l'autre. Les périodes de manque ne se limitent plus seulement à l'été. Les ressources dont on avait l'habitude de dépendre ne se rechargent plus l'hiver et donc on cumule les sécheresses, saison après saison. L'Algérie se trouve donc à un tournant crucial où l'adaptation rapide de ses pratiques agricoles déterminera la résilience de son secteur agricole et, par extension, la sécurité alimentaire du pays. La sécheresse actuelle n'est pas seulement une menace, elle est une opportunité pour repenser et remodeler l'avenir de l'agriculture algérienne dans un contexte climatique en constante évolution. Le département respectif, en l'occurrence le ministère des Ressources en eau ne veut pas céder à la panique. En effet, les pouvoirs publics ne cessent de rassurer quant à la disponibilité du précieux liquide, et ce, en diversifiant leurs ressources en eau pour lutter contre le fléau. Pour les hauts responsables de l'État, la sécurité hydrique passe par le dessalement de l'eau de mer, expliquent. Pour ce, d'ailleurs, aucune réticence à mettre le paquet pour gagner la bataille de l'eau.

## L'engagement de l'Etat

En témoigne le programme de réalisation de cinq nouvelles stations de dessalement dans les wilayas côtières, décidé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Ce programme connaît une



cadence de réalisation impressionnante. À rappeler que 11 stations d'une capacité de production de 2,2 millions de m<sup>3</sup>/jour sont déjà opérationnelles tout au long du littoral algérien. un nouveau projet de réalisation de 5 nouvelles stations qui coûtera 2,4 milliards de dollars, portera leurs capacités globales de production à 3,7 millions de m<sup>3</sup>/jour. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, en décembre dernier, que ces stations seront mises en service progressivement à partir du mois de février 2025. Chose promise, chose due ! Il a lui-même mis en service, jeudi dernier, la station réalisée à Cap Blanc, dans la wilaya d'Oran.

## Chose promise, chose due !

En effet, en inaugurant cette usine de dessalement lors d'une visite de travail historique dans la capitale de l'Ouest, le président de la République a concrétisé son engagement auprès des citoyens de leur fournir de l'eau potable avant le mois sacré du Ramadhan. Le chef de l'État a assisté à deux présentations techniques

sur l'usine de dessalement de l'eau de mer et confirmé que ce défi a été relevé grâce à la volonté des hommes, du plus simple ouvrier jusqu'au plus haut cadre « Nous avons atteint le stade des réalisations de projets gigantesques rapidement et avec les dernières technologies, s'est-il félicité. Nous avons réalisé un projet de ce poids en 26 mois, c'est ce qu'on appelle l'Algérie victorieuse », a tenu à souligner le chef de l'État. L'usine produit 300 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour et devra être reliée, pour la distribution, à six autres wilayas de l'ouest du pays qui connaissent un déficit en la matière. A noter que l'Algérienne des eaux entamera progressivement l'approvisionnement de la population d'Oran en eau potable à partir de cette usine, à compter d'hier. Le ministre Mohamed Arkab avait souligné pour sa part que la réalisation de tels projets nécessite des capacités humaines et matérielles, une maîtrise complète de systèmes complexes, tout en mettant en exergue que les gestionnaires algériens sont capables de relever le défi.

I.A.

USINE DE DESSALEMENT D'ORAN

## L'Algérie Nouvelle qui relève les défis

Avec l'inauguration jeudi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de l'usine de dessalement d'eau de mer d'Oran, l'Algérie franchit une étape importante dans la concrétisation d'un vaste plan visant à créer un dispositif intégré comprenant cinq usines, un exemple éloquent de l'Algérie Nouvelle qui est capable de relever les défis en un temps record et avec sa main d'œuvre locale.

Lors de sa visite de travail historique ce jeudi, durant laquelle il a procédé à l'inauguration de la plus grande usine de dessalement d'eau de mer en Algérie, située à Cap Blanc (Ain El Karma), le président de la République a affirmé que sa réalisation en moins de 26 mois « c'est ce qu'on appelle l'Algérie victorieuse », soulignant « que nous sommes arrivés au stade des grandes réalisations en un temps record et avec les technologies les plus modernes ».

« Grâce à la volonté des hommes, du simple ouvrier au plus haut cadre, le défi a été relevé », s'est réjoui le président de la République, ajoutant que « l'Algérie indépendante ... d'où elle a commencé et où elle est arrivée ? Nous voici au stade des grandes réalisations en un temps record et avec les technologies les plus modernes ».

Cette inauguration intervient donc à peine

26 mois après la pose de la première pierre de ce projet d'envergure par le président de la République, en juin 2022. Contrairement aux stations construites par le passé en partenariat avec des entreprises étrangères, ce programme a été confié aux filiales du groupes Sonatrach et Cosider, vu leur compétence reconnue en construction, ingénierie et études, un fait salué à plusieurs reprises par le président de la République. Ainsi, les compétences algériennes auraient économisé au pays près d'un milliard de dollars pour les 5 stations de dessalement, en plus du gain de temps puisque le défi a été relevé en seulement 26 mois, alors que, par le passé, des projets n'étaient pas achevés même 10 ans après leur lancement, avec des pertes sèches pour le trésor public.

« C'est ça l'Algérie Nouvelle, l'Algérie des défis, défis relevés par les mains algériennes », estime un observateur.

## Intégration nationale et innovation consolidées

A ce propos, le Président directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé lors d'une présentation sur l'usine de dessalement d'Oran, à l'occasion de son inauguration par le président de la République, que le taux d'intégration des produits nationaux dans les usines de

dessalement de l'eau de mer a atteint 30%.

Il a précisé que "les cinq usines de dessalement réalisées dans le cadre du plan d'urgence présidentiel ont été construites avec des compétences 100% algériennes et que le taux d'intégration des produits nationaux dans ces infrastructures a atteint 30%".

L'importance de ce programme provient non seulement de la capacité totale des cinq usines, estimée à 1,5 million de M<sup>3</sup>/j mais aussi de son objectif stratégique qui lui est assigné: doubler la part de l'eau dessalée dans la couverture de la demande en eau potable, la faisant passer de 18% actuellement à 42%.

Ce projet ambitieux prévoit la construction de cinq usines de dessalement dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Draouch), Béjaïa (Tighremt-Toudja), Boumerdès (Cap Djinet), Tipaza (Fouka) et Oran (Cap blanc) pour un investissement avoisinant 2,4 milliards de dollars. Ces infrastructures porteront la production nationale d'eau potable issue du dessalement de 2,2 millions de M<sup>3</sup>/j à 3,7 millions de M<sup>3</sup>/jour. Les nouvelles usines, d'une capacité de 300.000 m<sup>3</sup>/jour chacune, permettront d'approvisionner 15 millions de citoyens en eau potable.

R.N.

WILAYA DE TIPASA

## Tebboune inaugure l'usine de dessalement de l'eau de mer «Fouka 2»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, samedi à Fouka (wilaya de Tipasa), à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer «Fouka 2».

Le président de la République a écouté un exposé sur cette usine dotée d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour.

Ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du programme national décidé par le président de la République pour la réalisation de cinq grandes usines de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Eddraouche), de Béjaïa (Tighremt-Toudja), de Boumerdès (Cap Djinet), de Tipasa (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc), d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour chacune.

Ces projets visent à renforcer la sécurité hydrique et à répondre aux besoins des citoyens en eau potable, en s'appuyant sur les compétences nationales et les technologies de pointe.

ABATTU JEUDI

À MÉDÉA

## Le dangereux terroriste identifié

Le dangereux terroriste abattu jeudi dans la forêt de Changoura,

Kaf Chergui au niveau du secteur militaire de Médéa a été identifié, a annoncé, vendredi, le ministère de la Défense nationale.

« Suite au communiqué de presse publié par le ministère de la défense nationale, relatif à l'opération qualitative effectuée par un détachement de l'Armée nationale populaire le jeudi 20 février 2025, laquelle a abouti à la neutralisation d'un (01) terroriste dangereux dans la forêt de Changoura, Kaf Chergui au niveau du secteur militaire de Médéa en 1ère Région militaire, il s'agit en l'occurrence du terroriste dénommé Sawan Boulam, alias (Hilal) », précise la même source.

R.N.

SÉCURITÉ DE L'AVIATION  
CIVILE« Une priorité  
absolue »

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a participé, hier samedi, à l'ouverture des travaux de la conférence sur l'« Aviation civile » intitulée « Security Mindset », organisée par la compagnie aérienne nationale Air Algérie. Dans son allocution, M. Sayoud a souligné l'importance du transport aérien comme levier de la mobilité des personnes et le fret des marchandises et de l'économie nationale. Il a affirmé que l'État porte une attention particulière à la sécurité de l'aviation civile. Il a insisté sur le renforcement des moyens et matériels déployés dans les aéroports afin d'assurer une sécurité optimale. Le ministre a également précisé que les institutions du secteur veillent scrupuleusement au respect des politiques de sécurité et de sûreté, garantissant ainsi que « la protection des aéronefs, du personnel, des passagers et du fret demeure une priorité absolue, en vue de prévenir toute activité illégale ».

Le membre du gouvernement a affirmé que le ministère des Transports s'engage dans une démarche continue d'amélioration et de développement d'un système de gestion de la sécurité conforme aux normes nationales et internationales.

Ce système prévoit des objectifs clairs, la mise à disposition des ressources humaines et matérielles nécessaires, ainsi qu'une évaluation régulière des risques pour prévenir et répondre efficacement aux menaces sécuritaires.

Il a conclu en soulignant que le respect rigoureux des lois et règlements en matière de sécurité de l'aviation civile incarne pleinement le concept de « Security Mindset », slogan de la rencontre du jour.

## RÉDUCTION DES PRIX DURANT LE RAMADHAN

## Le Crea lance son initiative

*Le Conseil du renouveau économique algérien (Crea) a lancé, jeudi, pour la deuxième année consécutive, l'initiative de réduction des prix des produits de large consommation à l'occasion du mois de Ramadhan, incluant plus de 880 produits.*

Le coup d'envoi de cette initiative placée sous le slogan « Nationalistes économiquement, unis socialement », a été donné lors d'une conférence de presse animée par le président du Crea, Kamel Moula, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni et du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, ainsi que d'organisations professionnelles et de nombre d'opérateurs économiques. A cette occasion, M. Moula a indiqué que cette initiative vient en réponse à la démarche du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, visant à renforcer l'approvisionnement des marchés locaux en produits de large consommation en quantités suffisantes et à des prix réduits durant le mois de Ramadhan, rappelant « la réussite de cette initiative l'année dernière ». Le président du Crea a relevé que cette initiative se distingue cette année par l'élargissement de la participation pour englober un plus grand nombre d'entreprises, aussi bien celles affiliées au Conseil ou d'autres. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche du Conseil visant à faire de ce mois sacré une opportunité renouvelée pour promouvoir la solidarité et ancrer l'esprit de la citoyenneté économique, de manière à ce que ces initiatives ne soient pas une simple mesure exceptionnelle mais plutôt une pratique durable, a-t-il ajouté.

« L'engagement des entreprises ne doit pas être un choix mais plutôt une responsabilité envers le citoyen », a-t-il soutenu, avant d'ajouter que ces initiatives « doivent contribuer à la stabilité du marché, à la préservation du pouvoir d'achat ». De son côté, M. Zitouni a estimé que cette initiative « volontaire » des propriétaires des



entreprises économiques, prouve que ces derniers « sont des opérateurs économiques patriotes et solidaires avec le consommateur, à travers la réduction des prix d'environ 880 produits ».

Zitouni a appelé, à cette occasion, à une participation qualitative au programme des marchés de proximité dont l'ouverture a débuté et dont le nombre s'élève à près de 600 marchés à travers le pays, en vue d'assurer la régulation et l'approvisionnement régulier durant Ramadhan.

Le ministre a en outre souligné l'engagement des pouvoirs publics à mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique commerciale cohérente et coordonnée, ajoutant que ses services œuvrent à élaborer un ensemble de textes juridiques qui, a-t-il dit, seront publiés après Ramadhan, et ce pour réguler et structurer le marché national et les chaînes des valeurs, et partant « mettre fin à la pénurie et aux perturbations de certains produits ». Il a également assuré que les orientations ont été données aux directeurs du commerce intérieur, en vue

de faire preuve de hauts degrés de coordination et de préparation, de concert avec les responsables des services agricoles et les directeurs de l'Industrie des wilayas, en vue de veiller à la pérennisation de l'approvisionnement du marché national. Pour sa part, M. Cherfa a salué ces initiatives qui visent à protéger le pouvoir d'achat et à assurer la disponibilité des différents produits à des prix compétitifs. Rappelant que ses services s'attèlent, depuis quatre mois, à la préparation du mois de Ramadhan pour assurer la disponibilité des produits en termes de quantité et de qualité, M. Cherfa a appelé à intensifier les efforts entre les différents acteurs concernés par l'opération.

En marge de la conférence de presse organisée au Palais des expositions (Safex), aux Pins-Maritimes à Alger, les ministres du Commerce intérieur et de l'Agriculture ainsi que le président du Crea ont visité une exposition de produits aux prix réduits, tels que les denrées alimentaires, les fruits et légumes, les viandes, les détergents et l'électroménager

## PROTECTION CIVILE

## « Manœuvre d'envergure » à Djanet

La Direction générale de la Protection civile (DGPC), organise une « manœuvre d'envergure » dans la wilaya de Djanet, rassemblant plus de 200 spécialistes, visant à garantir la sécurité des citoyens en milieux sahariens périlleux, a indiqué, hier samedi un communiqué de la DGPC.

« Dans le cadre de la concrétisation de son plan d'action visant à garantir la sécurité et la protection de nos citoyens et l'essor continue que connaît le tourisme saharien, la DGPC organise une manœuvre d'envergure, regroupant les équipes d'intervention spécialisées GRIMP (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux) », précise le communiqué.

Cette manœuvre organisée du 21 au 26 février, rassemble « plus de 200 spécialistes, incluant des officiers évaluateurs, des sauveteurs spécialisés, et une équipe logistique de la Protection civile », sous la

supervision du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la « préparation continue et de l'amélioration de l'efficacité et des compétences opérationnelles des équipes d'intervention spécialisées lors d'interventions en terrains hostiles tels que les montagnes escarpées, les zones dangereuses et les bâtiments effondrés », souligne la même source. L'objectif de cette manœuvre est « le renforcement de la collaboration et la coordination entre les équipes spécialisées de plusieurs wilayas afin de permettre une réponse rapide et efficace en situation d'urgence complexe ».

Il s'agit également de « permettre la mise en situation réaliste en simulant des scénarios d'interventions en milieu difficile, incluant des sauvetages en hauteur, la recherche de victimes égarées, des personnes en situation d'urgence dans des milieux périlleux et la gestion des pre-

miers secours en situation critique », ajoute le communiqué.

Cette manœuvre comprendra plusieurs phases, à commencer par « le scénario de sauvetage en milieu périlleux où l'équipe GRIMP interviendra sur une simulation de sauvetage en hauteur, mettant à l'épreuve les compétences en escalade et en techniques de corde ».

La même équipe « va ensuite porter secours et évacuer en toute sécurité et ce pour évaluer l'efficacité des équipes engagées évoluant dans des conditions difficiles et ensuite plusieurs équipes de ce groupe interviendront pour le sauvetage de touristes coincés ».

Et au cours de la phase de prise en charge médicale, les secours médicalisés « interviendront pour fournir les premiers secours aux victimes retrouvées, simulant des situations d'urgence médicale où chaque seconde compte », explique la même source.

## ASSURANCES ÉCONOMIQUES

4 nouveaux courtiers  
arrivent sur le marché

Le ministère des Finances a octroyé quatre agréments à des courtiers d'assurances, en vertu d'arrêtés parus dans le Journal officiel (JO) n 11.

Il s'agit des sociétés « Expert assurances », « Leuropeo Africaine de courtage d'assurance » et de « Insurance Brorage And services », ainsi que M. Mahdi Benakhlil en tant que personne physique.

Ces agréments ont été octroyés pour pratiquer le courtage lié à 26 types d'opérations d'assurances (accidents, maladies, incendies, explosion et éléments naturels, crédits, cautions, pertes pécuniaires diverses, assurances liées à des fonds d'investissement..).

L'ALGÉRIE DIVERSIFIE SES IMPORTATIONS EN CÉRÉALES

# Le blé français en dérouté

L'Algérie a décidé de se passer du blé français. Il y a une vingtaine d'années, la France couvrait environ 14 % des besoins du pays soit 1,3 milliards d'euros. Aujourd'hui, la donne a changé où les exportations céréalières françaises ont chuté de presque de moitié soit 628 millions d'euros.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Qu'est qui explique ce déclin ? La lecture réduite à la seule tension politico-diplomatique ne fournit pas toutes les réponses, même si des voix soulignent que la crise entre Alger et Paris y est pour beaucoup. En effet, sur le front commercial, le marché algérien était longtemps dominé par l'hexagone avec 2,1 millions de tonnes exportées vers l'Algérie en 2021. Mais cela ne devait pas continuer puisque l'Algérie avait adopté dès 2022 une stratégie de diversifier ses importations d'autres marchés internationaux comme la Russie, l'Ukraine et même celui de l'Australie quant celui-ci était fort en temps cléments. En octobre dernier, l'OAIC avait exclu la France de ses appels d'offres pour les quotas d'importations. Le marché des céréales, autrefois dominé par la France, illustre parfaitement ce déclin à seulement 608.000 tonnes en 2023. D'après l'expert Thierry Bosch, elles pourraient encore être



divisées par deux en 2024, et approcher de zéro en 2025. Pour cette année et vu que les contrats de livraison ont été signés avec les gros producteurs comme la Russie ou le Canada d'autant que l'Ukraine en guerre ne peut assurer tous ces engagements. Suite à une décision de réduire ces importations, la directive du Président Tebboune consistait à ne plus importer le blé dur dont la production lui assure 80% de son marché. Le blé tendre qui représente entre 8 à 9 millions de tonnes est en voie d'être revu puisque la décision déclinée de la culture stratégique céréalière devra étendre les superficies de ces cultures à 9 millions d'hectares dont 264.000 hectares seront exploitées en 2025. Les experts considèrent que

l'Algérie a suffisamment de moyens et de ressources financières pour asseoir sa sécurité alimentaire et ne plus dépendre du seul marché français. Et de là, la légitimité de se passer du blé français est justifiée également sur le front des échanges. La dépendance algérienne envers l'unique marché européen lui a coûté cher et a de ce fait traduit de grosses pertes économiques et a impacté le Trésor public à travers le démantèlement tarifaire programmé dans l'accord d'association avec l'UE de 2005. Rappelons que dans cette perspective d'autonomie alimentaire, l'Algérie a procédé à la création de 30 silos et 350 centres de stockage de semences dédiées à la production céréalière.

F.A.

## MALADES TRANSFÉRÉS À L'ÉTRANGER

### Une baisse salubre

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, vendredi à Alger, que les efforts de l'Etat et les moyens mobilisés en vue d'une prise en charge optimale des patients, ont permis de réduire le nombre de cas transférés à l'étranger pour soins. Dans une allocution prononcée lors du séminaire international sur le cœur de l'enfant, M. Saihi a précisé que «grâce aux compétences médicales formées par les universités algériennes, ainsi qu'aux moyens mobilisés pour une prise en charge optimale des patients, le nombre de cas transférés à l'étranger pour soins a été réduit, se limitant désormais à cinq (5) spécialités», indiquant que «la sécurité sanitaire, comme déjà affirmé par président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fait partie intégrante de la souveraineté nationale». Le ministre a également indiqué que les personnes atteintes de «scoliose» seront prochainement prises en charge au niveau des hôpitaux d'Ain Benian et d'Oran. Outre l'aspect préventif, le ministère prévoit la création de pôles sanitaires spécialisés sur l'ensemble du territoire national pour assurer une prise en charge optimale au patient et alléger les contraintes de déplacement vers le nord, précisant que les établissements hospitaliers disposent d'une grande expérience et joueront un rôle pivot dans la création de ces pôles, ajoute le ministre. A cette occasion le ministre de la Santé a rappelé que l'hôpital de cardiologie pédiatrique, situé à Mahelma (Alger ouest), est doté d'équipements médicaux de pointe, ce qui fera de lui une référence pour les pôles similaires, lesquels seront créés dans d'autres wilayas du pays.

R.N.

## STATUT PARTICULIER DU SECTEUR DE L'EDUCATION

# Les propositions de 28 syndicats connues

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, hier, dans un communiqué, avoir reçu les propositions et observations de 28 organisations syndicales accréditées concernées par le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale et du décret exécutif instituant le régime indemnitaire, précisant qu'il entamera leur examen dès aujourd'hui. Le ministère s'est félicité de «l'adhésion positive» de toutes les organisations syndicales concernées, au mécanisme de concertation adopté, et de leur engagement à soumettre les propositions dans les délais impartis, les propositions de 28 organisations syndicales ayant été reçues à la date butoir fixée au jeudi 20 février 2025.

Le ministère a indiqué qu'il entamera l'examen des observations et des propositions soumises dès samedi 22 février jusqu'au 1er avril 2025», avant de rencontrer les organisations syndicales à partir du dimanche 06 avril selon un calendrier qui sera annoncé début avril, pour la tenue des assises bilatérales sur les points inscrits. Une séance plénière sera tenue à l'issue des assises bilatérales, selon la même source.

### Fin des consultations avec les syndicats

Par ailleurs le ministre de l'Education nationale, M.Mohammed Seghir Sadaoui, a reçu jeudi, plusieurs responsables d'organisations syndicales agréées auprès du secteur, et ce dans le cadre de la série de

rencontres visant à recueillir les observations et les propositions sur le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que sur les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires, indique un communiqué du ministère.

A cet effet, M. Sadaoui a reçu le Coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapeste) qui a présenté un ensemble de propositions et d'observations portant sur «l'attachement à la revendication du statut particulier de l'enseignant, la valorisation du diplôme de l'Ecole normale supérieure des enseignants sanctionnant une formation de cinq ans (BAC+5) et le recrutement direct des diplômés de cette école, en les dispensant du stage, outre l'ouverture des perspectives de promotion hors-catégorie». Le Coordinateur a également proposé «la réhabilitation de l'enseignant docent, la création de nouveaux grades, la valorisation des diplômes, l'adoption de mécanismes de promotion sur la base de l'expérience, de la formation et du diplôme seulement, avec l'intégration des enseignants de l'enseignement secondaire classés dans les catégories 13, 14 et 16 aux grades supérieurs, sans restriction ou condition, en maintenant la condition d'ancienneté acquise avant l'intégration». Le ministre de l'Education a également reçu le secrétaire général du Conseil d'enseignants des Lycées d'Algérie (Cela) qui a appelé à «l'intégration et à la promotion sans distinction ou

condition, à la valorisation des diplômes de la formation spécialisée des Ecoles normales supérieures des enseignants, en tant que référence dans le recrutement, à la valorisation de l'expérience professionnelle dans la promotion, outre la promotion automatique, l'ajustement des grades à partir des grades de base dans la catégorie 14, la mise à jour des primes et la création d'autres primes, tout en révisant le régime disciplinaire, l'allègement des missions, la définition des critères des postes aménagés, ainsi que les modalités de valorisation des diplômes». Par ailleurs, M. Sadaoui a rencontré le président l'Organisation algérienne des professeurs de l'éducation (OAPE), qui a insisté sur «l'uniformisation de la classification des grades et du volume horaire de tous les cycles à 15 heures avec l'intégration systématique de tous les enseignants aux grades supérieurs sans restriction ou condition et la valorisation des diplômes des écoles normales supérieures des enseignants et leur intégration directe aux grades supérieurs, outre la révision des articles 58 et 59 du statut particulier en supprimant les sanctions prévues à l'encontre des enseignants, en vue de garantir la protection de leurs droits professionnels».

Parmi les propositions présentées par le président de l'OAPE, il y a lieu de citer «la valorisation des primes et des indemnités prévues et l'ajout d'autres, avec la réduction de l'âge de la retraite de 5 ans, outre l'intégration des enseignants

contractuels et la réaffectation des postes des titulaires de magistère et de doctorat, en accordant les mêmes privilèges à ceux désirant rester dans le secteur». De son côté, le secrétaire général du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement primaire (Snapepe) a proposé «le maintien de l'ancienneté acquise après l'intégration et la rectification du parcours de promotion, ainsi que l'intégration des enseignants de l'école primaire au grade de professeur d'école primaire classe 1, catégorie 13, le professeur principal au grade de professeur d'école primaire classe 2, catégorie 14, et le professeur formateur au grade de professeur distingué, catégorie 16, sans restriction ou condition ou formation, en maintenant l'ancienneté générale». Sadaoui a également reçu le SG du Syndicat national des directeurs d'écoles primaires (Snadep) qui a appelé à «la révision de la classification du grade du directeur de l'école primaire après l'unification des grades de base des enseignants et du corps d'inspection des cycles de l'enseignement primaire et moyen, ainsi que la généralisation du poste de censeur d'école primaire et d'éducateur spécialisé à toutes les écoles primaires sans condition ou restriction, conformément aux dispositions du statut particulier 25-54, outre l'ouverture des perspectives de promotion des directeurs des écoles primaires au postes d'inspecteurs et d'inspecteurs de l'alimentation scolaire», conclut le communiqué

R.N.

# MIDI

IT & TELEPHONIE

## SAP au CTO Forum Algeria 2025 : l'IA et le Cloud au cœur de la transformation digitale en Algérie

*SAP Afrique Francophone a marqué sa présence lors du CTO Forum Algeria 2025, un événement majeur qui s'est tenu du 17 au 19 février au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger. Réunissant plus de 150 experts et leaders du numérique, ce forum a permis d'explorer les tendances technologiques émergentes, notamment l'intelligence artificielle générative (IAG) et le Cloud Computing.*



**WhatsApp devient une « très grande plateforme » :  
ce qui va changer pour les utilisateurs**

# SAP au CTO Forum Algeria 2025 : l'IA et le Cloud au cœur de la transformation digitale en Algérie

SAP Afrique Francophone a marqué sa présence lors du CTO Forum Algeria 2025, un événement majeur qui s'est tenu du 17 au 19 février au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger. Réunissant plus de 150 experts et leaders du numérique, ce forum a permis d'explorer les tendances technologiques émergentes, notamment l'intelligence artificielle générative (IAG) et le Cloud Computing.

SAP a profité de cette occasion pour réaffirmer son engagement envers la transformation digitale en Algérie et sur l'ensemble du continent africain. La société a présenté des avancées technologiques majeures, mettant en avant des solutions innovantes adaptées aux besoins des entreprises locales.

« L'adoption de l'intelligence artificielle représente une immense opportunité pour les entreprises en Algérie. L'IA a le potentiel de transformer leurs opérations, leur permettant d'améliorer leur performance et stimuler leur croissance durable », a déclaré Ahmed AlFaifi, Vice-



Président Senior et Directeur Général de SAP Moyen-Orient et Afrique du Nord.

« Notre participation au CTO Forum Algeria cette année souligne notre engagement à accompagner les entreprises en Algérie et à travers l'Afrique, en particulier les PME, dans cette révolution technologique en leur fournissant des solutions innovantes leur permettant d'optimiser leur process, de réduire leurs coûts opérationnels, ainsi qu'ac-

croître leur performance », a-t-il encore affirmé.

## Lancement de SAP Business Data Cloud : une révolution pour les entreprises

D'ailleurs, l'un des moments forts de cet événement a été l'annonce du SAP Business Data Cloud, développé en partenariat avec Databricks. Cette solution révolutionnaire permet d'unifier et d'analyser les données SAP et tierces, offrant ainsi aux

entreprises une base fiable pour prendre des décisions éclairées. Grâce à cette technologie, les entreprises peuvent exploiter la puissance de l'IA et des analyses avancées pour optimiser leurs opérations et renforcer leur compétitivité.

Rana Fares, responsable du Rise Center of Excellence (CoE) chez SAP, a animé une conférence sous le thème « Intelligence artificielle et management d'entreprises ». Lors de son intervention, elle a présenté les agents IA Business de SAP, notamment Joule, le copilote IA de SAP. Ce dernier intègrera plusieurs agents d'IA autonomes et collaboratifs, conçus pour fournir des résultats connectés et partagés dans toute l'entreprise. Ces agents aideront les entreprises à accroître significativement leur productivité. En tant qu'applications logicielles autonomes, ces agents remplissent des rôles spécialisés, planifient des étapes, utilisent des outils, corrigent eux-mêmes les erreurs, résolvent des problèmes et collaborent avec d'autres entités avec une surveillance humaine minimale.

## L'Algérie face aux défis et opportunités de l'IA

L'Algérie avance progressivement vers l'adoption de l'intelligence artificielle, soutenue par des initiatives gouvernementales et académiques.

accroître la productivité mondiale de 40 %, avec un potentiel de 220 milliards de dollars de contribution annuelle au PIB africain si le continent saisit 5 % de cette opportunité. Ainsi, l'Algérie, avec son vivier de talents et son engagement dans l'innovation, pourrait bénéficier largement de cette transformation.

## SAP, un partenaire clé pour les entreprises algériennes

Depuis plus de 50 ans, SAP accompagne les entreprises dans leur transformation numérique à travers des solutions adaptées aux spécificités locales. Son offre intègre des technologies avancées comme le Cloud et l'IA, permettant aux petites et moyennes entreprises d'accélérer leur modernisation. Un exemple concret de cette approche est la collaboration avec Kaoua Food, un acteur majeur de l'industrie agroalimentaire algérienne. En adoptant SAP ERP Public Cloud, cette entreprise a pu optimiser ses processus, réduire ses coûts et intégrer des innovations comme l'analytique en temps réel et l'automatisation des opérations.

Le CTO Forum Algeria 2025 a confirmé que l'intelligence artificielle et le Cloud jouent un rôle central dans l'avenir des entreprises algériennes. Grâce à des initiatives comme le SAP Business Data Cloud, SAP se positionne comme un acteur clé de cette transition technologique. Ainsi, l'engagement de SAP auprès des entreprises locales, combiné aux efforts de l'Algérie pour développer un écosystème numérique robuste, McKinsey, l'IA générative pourrait

ouvrir la voie à une nouvelle ère d'innovation et de compétitivité sur le marché africain.

## À propos de SAP

La stratégie de SAP est d'aider chaque entreprise à fonctionner comme une entreprise intelligente et durable. En tant que leader mondial du marché des logiciels d'application d'entreprise, SAP aide les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs à atteindre leur meilleur niveau : les clients de SAP génèrent 87 % du commerce mondial total.

Ses technologies d'apprentissage automatique, d'Internet des objets (IoT) et d'analyse avancée aident à transformer les entreprises de ses clients en entreprises intelligentes. SAP offre aux individus et aux organisations une profonde compréhension des activités commerciales et favorise la collaboration qui les aide à rester en avance sur leur concurrence.

Et ce, en simplifiant la technologie pour les entreprises afin qu'elles puissent utiliser les logiciels de SAP de la manière qu'elles souhaitent, sans perturbation. La suite complète d'applications et de services de SAP permet aux clients privés et publics de 26 secteurs d'activité dans le monde d'opérer de manière rentable, de s'adapter en continu et de garder un avantage concurrentiel et compétitif. Avec un réseau mondial de clients, de partenaires, d'employés et de leaders d'opinion, SAP contribue à améliorer le monde et la vie des personnes. Pour plus d'informations, visitez : [www.sap.com](http://www.sap.com).



## WhatsApp devient une « très grande plateforme » : ce qui va changer pour les utilisateurs



Le service de messagerie instantanée, WhatsApp, rejoint le club des très grandes plateformes (Very Large Online Plateforme), avec notamment de nouvelles obligations et des changements importants pour les utilisateurs de cette application de messagerie. Dans un rapport envoyé à la Commission européenne, WhatsApp informe que le nombre d'utilisateurs mensuels actifs dans les chaînes a atteint un total de 46,8 millions d'internautes. Ce qui place l'application parmi les très grandes plateformes en ligne.

## Ce qui va changer pour les utilisateurs de WhatsApp ?

Le service de messagerie instantanée est donc désormais comme une très grande plateforme en ligne, selon les critères de la DSA. Et ce, avec de nouvelles obligations à la clé pour la maison mère Meta. En effet, ce changement important s'accompagne d'une modération plus précise des contenus sur l'application. Dans le détail, cela vient serrer la vis sur les chaînes qui sont semblables à des groupes. En effet, l'application de Meta autorise de recevoir des actualités, des conseils ou simplement discuter d'un sujet particulier. Cependant, l'Europe oblige désormais WhatsApp à s'assurer que ses règles sont bien respectées. Ces règles concernent la question des fausses informations, des appels à la violence, ou encore sur les propos susceptibles de troubler une élection. Les créateurs de chaînes vont donc devoir redoubler de vigilance face au risque de subir une suppression par l'équipe de modération du réseau social.

## Ces nouvelles nouveautés qui arrivent sur WhatsApp

2024 a été une année riche en nouveautés pour les utilisateurs du réseau social, 2025 devrait suivre le même rythme. Entre ajouts déjà planifiés et des options en train d'être déployées, il y a de quoi améliorer l'expérience des utilisateurs. Alors que sur Android, il est possible depuis plus d'un an de gérer plusieurs comptes sur le même téléphone, les appareils Apple pourront le faire dans les prochaines semaines. Actuellement en phase de test, le multicompte devrait être déployé à grande échelle au cours de ce premier semestre.

Par ailleurs, les Statuts vont devenir un peu plus proches des Stories, grâce à l'ajout d'une option permettant l'intégration d'une musique à partir de la même base qu'Instagram, et l'ajuster à son média.

Dans le but d'améliorer sa dimension sociale, WhatsApp travaille sur les fonctionnalités de groupe. Les utilisateurs pourront bientôt créer des événements au sein des conversations, et des sondages devront aussi faire leur apparition.

Une autre fonctionnalité qui s'ajoute à cette liste des nouveautés 2025. Déjà disponible, cette option concerne la transcription automatique des vocaux.



# Quel est le temps de récupération après une augmentation mammaire ?

*Après une intervention d'augmentation mammaire, toutes les patientes ne récupèrent pas au même rythme. Mais dans tous les cas, certaines précautions sont indispensables pour garantir des suites opératoires sereines et un résultat satisfaisant.*

## QUELLES SONT LES CONSIGNES À RESPECTER POUR UNE BONNE RÉCUPÉRATION ?

Même si l'augmentation mammaire est une opération devenue courante, elle n'est, pour autant, pas anodine et les suites peuvent être marquées par des douleurs et de la fatigue. Il est nécessaire d'observer un temps de repos pour permettre à l'organisme de récupérer dans les meilleures conditions.

Quelques précautions sont impératives pour une convalescence satisfaisante et pour limiter les risques de réouverture des cicatrices, à l'origine de retards et de défauts de cicatrisation.

Interrompre ses activités professionnelles pendant une semaine, voire plus selon le métier exercé.

Éviter le port de charges lourdes pendant au moins un mois pour ne pas exercer de tension sur les cicatrices.

Dormir sur le dos dans les jours qui suivent l'intervention.

Interrompre les activités sportives pendant minimum un mois, et bien au-delà si le sport pratiqué fait particulièrement intervenir le haut du corps et la poitrine.

Porter un soutien-gorge spécial de



contention pendant au moins six semaines, et au-delà pour pratiquer des activités sportives.

Éviter la conduite automobile dans les tout premiers temps post-opératoires, non seulement en raison des mouvements brusques possibles mais aussi en raison du port de la ceinture de sécurité, qui peut être douloureux. Reprendre progressivement mais régulièrement une activité physique. Éviter dans la première semaine post-opératoire les mouvements de bras trop prononcés ou au-dessus de la tête et porter des vêtements confortables et faciles à enfiler.

Observer un régime alimentaire équilibré et une hydratation régulière.

Le strict respect de ces consignes peut sembler contraignant mais c'est une étape absolument indispensable. Elle fait partie intégrante du processus de convalescence et offre des garanties

supplémentaires en termes de résultat.

## QUELLE EST LA DURÉE DE LA RÉCUPÉRATION ?

La durée de récupération varie beaucoup en fonction de la technique opératoire, du type d'implant posé et de la sensibilité individuelle de chaque femme. En moyenne, la plupart des patientes ayant subi une augmentation mammaire vont récupérer en un mois et demi.

Si toutes les consignes post-opératoires ont bien été respectées, les douleurs et la gêne, qui peuvent être importantes dans les premiers jours, s'atténuent assez rapidement.

## QUEL RÉSULTAT POUR UNE OPÉRATION D'AUGMENTATION MAMMAIRE ?

Les résultats d'une augmentation

mammaire ne peuvent pas être constatés immédiatement. Dans les premières semaines, la poitrine paraît très tendue et figée. Puis, progressivement, la peau s'assouplit et les contours des seins vont se dessiner. Un résultat plus fin peut être apprécié de trois à six mois après l'opération, selon la qualité de la peau et de la cicatrisation. On considère généralement qu'au bout d'un an, le résultat est définitif.

Le respect scrupuleux des consignes post-opératoires est un gage de réussite de l'intervention car il permet : une cicatrisation plus esthétique et plus sûre, en évitant les risques de désunion des cicatrices ou de déplacement de la prothèse mammaire une récupération plus rapide un résultat harmonieux.



RELIZANE

# Le nouveau wali de Relizane installé

*Brahim Merad a procédé, jeudi soir à Relizane, à l'installation de Kamel Berkane en tant que nouveau wali de la wilaya, succédant à Sami Medjoubi, dont il a été mis fin aux fonctions.*

Lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée au siège de la wilaya de Relizane en présence des autorités locales civiles, militaires et judiciaires, des députés des deux chambres du Parlement, des élus, des représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a souligné que l'Etat a fourni d'importants efforts dans divers domaines, ayant eu un impact direct et positif sur la vie des citoyens.

## Relizane bénéficiera d'un programme de développement complémentaire

Merad a rappelé que ces efforts nécessitent davantage d'engagement de tous les acteurs pour atteindre les objectifs fixés, notamment en matière d'amélioration des conditions de vie des citoyens, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a également précisé que « le président de la République accorde une attention particulière à la wilaya de Relizane, qui bénéficiera à l'avenir d'un programme de développement complémentaire pour la promouvoir ». Il a invité tous les responsables, élus locaux, associations et la société civile à soutenir le nouveau wali de Relizane et à l'aider dans sa tâche visant à accélérer le processus de développement et



à améliorer les conditions de vie des citoyens. Merad a salué la compétence du nouveau wali de Relizane, soulignant son large parcours professionnel à travers diverses responsabilités dans les collectivités locales, en plus de sa récente nomination en tant que Secrétaire général de la wilaya de Jijel. De son côté, le nouveau wali de Relizane a

promis qu'il travaillerait avec détermination et qu'il ferait tout son possible pour servir le développement local et répondre aux besoins et aspirations des habitants de la wilaya, grâce à la coopération et aux efforts conjoints de tous, afin de réaliser le développement dans toutes les communes de la wilaya.

MÉDÉA

## L'EPH Mohamed Boudiaf promu en CHU

Le ministère de la Santé a décidé d'ériger l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de Médéa en Centre hospitalier universitaire (CHU) appelé à renforcer le niveau de qualification du personnel médical et à assurer la formation des futurs médecins, a-t-on appris, dernièrement, auprès du directeur local de la santé et de la population (DSP).

« La décision de transformer l'EPH de Médéa en CHU a été prise après la visite du ministre de la Santé, pour donner à partir de Médéa le coup d'envoi de la caravane de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein »,

« Une commission d'experts a été dépêchée, il y a quelques mois, par

le ministère de la santé au niveau de l'EPH de Médéa pour dresser un état des lieux en prévision de ce changement de statut », a-t-il ajouté. « Ce changement de statut est un acquis important pour le secteur de la santé dans la wilaya et vient en supplément d'une autre décision d'égal intérêt qui a trait à l'ouverture, lors de la rentrée universitaire 2024-2025, d'une annexe de médecine au pôle universitaire de Médéa », a souligné le responsable. Deux acquis qui vont avoir un « réel impact » sur le plan de la formation de l'encadrement médical et de la qualité des prestations dispensées aux patients de la wilaya ou d'ailleurs, a-t-il dit.

Le DSP a fait part, dans le même sil-

lage, des procédures « en cours » pour implanter de nouvelles structures dans l'enceinte de l'hôpital Mohamed-Boudiaf à la faveur de cette modification de statut.

Il s'agit, a-t-il précisé, d'un bloc pédagogique destiné à l'accueil des étudiants en médecine, d'un autre pour les médecins résidents, ainsi que divers autres services indispensables au bon fonctionnement du futur CHU. Des instructions fermes ont été données par le wali, à l'issue de sa visite à l'EPH de Médéa pour accélérer les procédures administratives et élaborer une fiche technique des structures prévues sur place et qui soit adaptée à la nouvelle vocation de cet établissement hospitalier, a conclu le DSP.

## EL OUED Plus de 115 000 quintaux d'arachides récoltés cette saison

Une récolte de plus de 115.000 quintaux (qx) d'arachides a été réalisée au terme de la campagne de cueillette récemment clôturée dans wilaya d'El-Oued, a-t-on appris cette semaine auprès de la Chambre locale de l'agriculture. Récoltée sur une superficie de 3.760 ha, cette production en hausse est le fruit de l'extension des surfaces réservées à cette culture, conséquemment aux résultats « probants » obtenus ces dernières années, a expliqué le président de la Chambre, Othmane Djellouli. La culture d'arachides est concentrée dans les régions agricoles de Hassi-Khelifa, Trifaoui, Sidi-Aoun, El-Magrane, Reguiba et Ourmes, avec un rendement de 30 qx/ha, a-t-il précisé. Cette production annuelle a permis à la wilaya d'El-Oued de se placer en tête des wilayas productrices d'arachides à l'échelle nationale, en constituant 90% de la production nationale, selon le même responsable. La wilaya d'El-Oued détient, au regard de cette importante production, le plus grand espace de commercialisation d'arachides, implanté au niveau des communes de Hassi-Khelifa, Trifaoui et Guemmar, ce qui a encouragé les agriculteurs à étendre la superficie réservée à la culture d'arachides, a souligné M. Djellouli.

## AÏN SEFRA Des familles bénéficiaires d'aides financières indemnisées

Des familles bénéficiaires d'aides financières pour rééquiper leurs habitations endommagées lors des inondations profitent de l'opération de versement lancée samedi. L'opération concerne toutes les familles sinistrées, touchées par les inondations de début septembre dernier et recensées par la commission spécialisée, qui a inspecté les meubles endommagés au niveau des quartiers de la commune d'Aïn Sefra, wilaya de Naâma, et étudié et évalué les dossiers que les familles ont déposés au niveau des services concernés, dans le cadre de l'opération d'indemnisation, annoncé les autorités de la wilaya de Naâma. Le wali affirme, à l'occasion de sa supervision de la remise symbolique d'aides financière aux familles sinistrées, que « l'opération intervient en concrétisation des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

SONELGAZ

# L'APM décerne le prix «Excellence pour la Méditerranée» à Adjal

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) a décerné, jeudi à Rome (Italie), le prix «PAM Sustainability Award» au P-dg du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, lors de la 19e session plénière de l'Assemblée, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.



Cette distinction est une reconnaissance des efforts de M. Adjal dans le renforcement de la coopération euro-méditerranéenne en matière d'énergies renouvelables, ainsi que son rôle dans l'appui de la complémentarité énergétique entre les réseaux électriques de la région.

Le prix a été remis lors d'une

cérémonie officielle organisée par le Parlement italien au Palais Barberini, en présence de personnalités politiques et économiques éminentes, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie ainsi que plusieurs membres des deux chambres

du Parlement. Dans son allocution, M. Adjal s'est dit fier de cette distinction, saluant l'appui des hautes autorités du pays, à leur tête le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux efforts de la Sonelgaz dans le

renforcement des investissements en matière d'énergies renouvelables et de sécurité énergétique dans la région. Cette consécration constitue une reconnaissance internationale des efforts de la Sonelgaz et de l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement de la coopération régionale dans le domaine de l'énergie, et «reflète notre travail assidu pour appuyer la transition énergétique, renforcer les projets d'énergies

renouvelables et assurer la complémentarité des réseaux électriques dans la région de la Méditerranée», a-t-il dit. Cette distinction internationale témoigne du «rôle central de l'Algérie dans le secteur énergétique et confirme le succès des stratégies de la Sonelgaz dans l'appui de la transition énergétique et le développement de projets durables».

## Giplait compte exporter des fromages vers plusieurs pays



Le groupe public Giplait compte exporter prochainement différents types de fromages vers plusieurs marchés étrangers, a annoncé, jeudi à Alger, la P-dg de ce Groupe, Lahlouh Samah. « Le Groupe a conclu un accord avec une entreprise spécialisée dans l'import et l'export pour commercialiser les fromages qu'il produit, dans plusieurs pays, dont le Canada, le Sultanat d'Oman, la Mauritanie et la Libye », a annoncé à l'APS de la P-dg de Giplait.

### La première opération d'exportation vers le Canada

La première opération d'exportation des fromages de Giplait se fera par voie aérienne vers le Canada, avec une quantité initiale estimée à 1 tonne, comme convenu avec cette entreprise. Cette opération intervient après plusieurs étapes expérimentales menées par cette entreprise au profit du Groupe public, ayant obtenu

la satisfaction des consommateurs dans plusieurs pays. La PDG a souligné que cette démarche « première du genre pour le Groupe » reflète « la qualité et la compétitivité des produits algériens à l'international ».

Elle s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de la politique adoptée par les pouvoirs publics, visant à développer la production locale et à renforcer les exportations hors hydrocarbures, après la réalisation de l'autosuffisance sur le marché national. A cette occasion, la responsable a mis en avant le rôle de Giplait dans l'approvisionnement du marché local en lait et ses dérivés, à travers ses 16 filiales réparties sur les différentes wilayas du pays, indiquant que le Groupe œuvre constamment à « renforcer sa compétitivité, à travers l'amélioration de la qualité de ses produits et l'adoption de normes internationales dans la production ».

## 5 candidats convoitent la présidence de la BAD

5 candidats ont été officiellement retenus pour succéder au Nigérian Akinwumi Adesina à la tête de la Banque africaine de développement (BAD).

L'élection à ce poste tant convoité est prévue le 29 mai prochain, a annoncé vendredi l'institution basée à Abidjan. A noter que 2 candidats viennent d'Afrique de l'ouest : les anciens ministres de l'Economie du Sénégal (2019-2022), Amadou Hott et de Mauritanie (2008-2015) Sidi Ould Tah.

Les 2 autres sont originaires d'Afrique australe: l'économiste zambien Samuel Munzele Maimbo et la Sud-Africaine Bajabulile Swazi Tshabalala qui a été vice-présidente de l'institution.

Le dernier candidat est l'ancien gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique centrale (2017-2024), le Tchadien Abbas Mahamat Tolli. Elle fait partie des

grandes banques multilatérales de développement et ses ressources proviennent notamment des souscriptions des pays membres, des emprunts effectués sur les marchés internationaux, et des remboursements et revenus des prêts.

Elle aide les pays africains en favorisant l'investissement dans des projets dans divers secteurs comme l'agro-industrie, l'énergie, la santé ou encore le transport.

Le président de la BAD est élu par le conseil des gouverneurs constitué des représentants des 81 pays membres, qui sont habituellement les ministres des Finances et du Plan ou des gouverneurs de banques centrales.

La BAD, fondée en 1964, compte 81 pays membres, dont 54 pays africains.

L'élection doit se tenir le 29 mai à Abidjan, siège de l'institution.

# L'ONU exprime sa préoccupation face à la poursuite de l'agression sioniste en Cisjordanie occupée

Les Nations-Unies ont exprimé vendredi leur inquiétude face à la poursuite de l'agression sioniste contre les villes de la Cisjordanie occupée, en particulier dans le nord, pour le deuxième mois consécutif.

«Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) reste préoccupé par les opérations en cours des forces (sionistes) dans la partie nord de la Cisjordanie, les plus longues depuis le début des années 2000», a indiqué Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un point de presse quotidien.

«L'OCHA met en garde contre la poursuite des violences des colons sionistes», a-t-il ajouté, relevant qu'entre le 11 et le 17 février, le bureau onusien a recensé 34 incidents - soit une moyenne de près de cinq par jour - impliquant des colons et entraînant des pertes humaines ou matérielles. Il a notamment fait savoir que «lors d'un de ces incidents, des colons (sionistes) ont sectionné des conduites d'eau agricoles dans le gouvernorat de



Tulkarem, affectant les moyens de subsistance d'une douzaine d'agriculteurs palestiniens».

«Au cours de la même période, près de 40 Palestiniens ont été déplacés près du village d'Al Maniya à Beit Lehm, à la suite d'attaques récurrentes de colons», a-t-il ajouté.

«L'OCHA a, par ailleurs, recensé le déplacement de près de 2.300 Palestiniens - dont 1.100 enfants - à travers la Cisjordanie depuis l'année dernière en raison de la violence accrue des colons et des restrictions d'accès imposées par l'entité sioniste», a-t-il également précisé.

## Réunion sur les développements de la résistance sahraouie

Une réunion sur les derniers développements de la résistance sahraouie dans les territoires occupés et le sud du Maroc. La réunion a été présidée, jeudi, par le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS). La rencontre, à laquelle ont participé les membres du Secrétariat de l'organisation politique, le ministère des Territoires occupés et le ministère des Affaires étrangères, a abordé la situation résultant de la répression, du blocus et des diverses pratiques imposées par l'État d'occupation, le royaume du Maroc, contre les citoyens sahraouis sans défense dans les territoires occupés et au sud du Maroc, selon la même source.

### Pratiques inhumaines dans les prisons d'occupation marocaines

La réunion a particulièrement porté sur la situation des prisonniers civils sahraouis dans les prisons d'occupation et les pratiques inhumaines qu'ils subissent de la part des autorités pénitentiaires dans un contexte de restrictions et de déni de leurs droits fondamentaux, précise SPS. La réunion a

réitéré, dans ce contexte, l'appel aux Nations unies et aux organisations internationales compétentes pour qu'elles assument leurs responsabilités envers des prisonniers politiques sahraouis et leurs familles. Elle a également souligné la nécessité de poursuivre et d'intensifier la campagne nationale et internationale pour leur libération, ainsi que de soutenir la marche de solidarité avec tous les prisonniers civils sahraouis dans les prisons marocaines, ajoute l'agence de presse sahraouie.

### Trois eurodéputés expulsés

Jeudi également, les autorités d'occupation marocaines ont empêché trois eurodéputés d'entrer dans la ville occupée de Laâyoune, en provenance des îles Canaries, dans le cadre du siège imposé au territoire occupé pour empêcher la documentation de ses crimes et ses violations des droits de l'homme dans les parties occupées du Sahara occidental. La force d'occupation marocaine a expulsé les trois eurodéputés de l'aéroport de Laayoune au Sahara occidental, sitôt arrivés des îles Canaries, où ils ont été empêchés d'effectuer une visite d'inspection dans la partie occupée du Sahara occidental. Les eurodéputés

expulsés sont la parlementaire espagnole, Isabel Serra Sanchez, du parti Podemos, le parlementaire finlandais, Teusi Saramo, du parti Vasimisto et la parlementaire portugaise, Catarina Martins, du parti Bloco de Esquerda. Ils devaient visiter Laâyoune occupée, à l'invitation officielle du Collectif sahraoui des défenseurs des droits de l'homme (Codesa).

### Mission pour suivre l'application d'un arrêt européen

Selon les témoignages des trois membres de la délégation européenne, les autorités marocaines les ont empêchés de descendre de l'avion sous prétexte qu'ils n'avaient pas de permis pour entrer dans la ville. «Notre détention illégale nous empêche d'accomplir notre travail en tant qu'eurodéputés», ont-ils déploré.

Les eurodéputés ont ajouté que «nous sommes venus en mission pour suivre l'application de l'arrêt européen annulant les accords d'agriculture et de pêche entre l'Union européenne et le Maroc, car ce dernier exploite les ressources du peuple sahraoui». Depuis le début de cette année, l'occupation marocaine a empêché 10 étrangers, dont 3 parlementaires du Pays basque, d'entrer au Sahara occidental.

## La Ligue arabe rejette toute initiative de division du Soudan

La Ligue arabe a mis en garde jeudi contre toute mesure qui conduirait à la division et à la fragmentation du Soudan et porterait atteinte à son unité. L'organisation panarabe rejette tout projet dans ce sens «sous quelque prétexte que ce soit», a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Le Secrétariat général de la Ligue arabe a exprimé «sa préoccupation et sa désapprobation de toute mesure qui pourrait porter atteinte à l'unité du Soudan ou l'exposer à la division ou à la fragmentation sous quelque prétexte ou nom que ce soit».

Il a rappelé à toutes les parties «ses efforts inlassables pour contribuer à résoudre la crise soudanaise sur la base des constantes arabes, qui reposent principalement sur la préservation de la souveraineté du Soudan, de son intégrité territoriale et du maintien de ses institutions nationales», selon le communiqué.

Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) s'affrontent dans une guerre qui a fait près de 30.000 morts, selon le dernier rapport publié par le site ACLED, une ONG mondiale spécialisée dans la collecte de données détaillées.

JUDO/COUPE D'AFRIQUE DES CADETS

# Large domination de l'Algérie

La sélection algérienne de judo (Garçon/Filles) a outrageusement dominé la Coupe d'Afrique des Cadets 2025, disputée vendredi à la Coupe du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en raflant la quasi-totalité des médailles d'or qui ont été mises en jeu.



Les jeunes judokas algériens ont glané 33 médailles : 10 or, 9 argents et 14 bronze. Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Sahraoui Ala-Eddine (-50 kg), Larbi Addad (-55 kg), Mohamed Amine Degouah (-60 kg), Laouad Mohamed Sadek (-66 kg), Oussama Laïb (-73 kg) et Zitouni Soheib (-81 kg) chez les garçons, ainsi que Bousebaâ Roufaïda (-44 kg), Chaïbi Ranim (-52 kg), Dounia Berrahoual (-57 kg) et Dounia Adda (-70 kg) chez les filles.

Les médailles d'argent, quant à elles, ont été décrochées par Haïthem Ahmed Aïad (-50 kg), Sofiane Azzi (-55 kg), Dris Walid El Mekki (-60 kg), Amine Saber (-73 kg) et Oussama Djaouadi (-81 kg) chez les garçons, ainsi que Zemouli Roudjaina (-44 kg), Manel Mekhelef (-48 kg), Belaïdi Lamis Malak (-52 kg), Feriel

Benayad (70 kg) chez les filles. Enfin, les médailles de bronze ont été obtenus chez les garçons par Mohamed Imad-Eddine Abarkan (-50 kg), Akram Hallel (-50 kg), Mossaâb Abbad (-55 kg), Aymen Sofiane Belfodil (-55 kg), Boualam Aïfa (-60 kg), Nabil Medjtouh (-60 kg), Youcef M'Hamedi (-73 kg), Bouamar Faiz Hilel-Eddine (-73 kg), et Abderrahmani Mohamed Abdeldjalil (-81 kg).

Chez les filles, les breloques en bronze ont été remportées par Inès Madaci (-44 kg), Dahmani Nour El Houda (-52 kg), Chikhaoui Chiraz Aïcha (-52 kg), Labou Chafia Selma (-57 kg) et Lamis Meriem Bentaba (-63 kg). Selon les organisateurs, 80 judokas (52 garçons et 28 filles) représentant huit pays, issus de trois continents ont participé à cette compétition, où le pays hôte, l'Algérie était la nation la mieux représentée,

avec un nombre record de 67 athlètes engagés. Outre l'Algérie, les sept autres nations engagées dans cette Coupe d'Afrique des Cadets étaient : la Tunisie, le Sénégal, le Koweït, le Ghana et le Niger, avec la participation de la Jordanie et de la Grèce.

Cette édition 2025 de la Coupe d'Afrique des cadets a été exceptionnellement jumelée avec l'Open Africain d'Alger, qui lui est ouvert uniquement aux juniors et aux seniors. La compétition a démarré jeudi, avec l'entrée en lice des juniors à l'Open Africain d'Alger, et elle se poursuivra samedi, avec l'entrée en lice des seniors (messieurs et dames). Les juniors algériens avaient eux aussi dominé leurs épreuves, en décrochant la première place au classement général, avec un total de 26 médailles : 8 or, 7 argents et 11 bronzes.

## Les Verts fixés sur les rendez-vous qualificatifs pour le mondial 2026

La date du match mettant aux prises les Verts à l'adversaire du 5e jour des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 (Groupe 7) est désormais connue. L'équipe nationale du Botswana recevra son homologue algérienne, vendredi 21 mars, à 14h00 à Francistown, lors du cinquième tour, a

annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce match sera suivi de la 6e sortie des Verts face au Mozambique prévue le 25 mars à (22h00) au stade Hussein Ait Ahmed à Tizi Ouzou.

Après 4 journées des éliminatoires du mondial 2026, l'équipe nationale

algérienne est en tête du classement des poules (9 points) ex-aequo avec l'équipe mozambicaine, à 3 points devant ses poursuivants directs le Botswana, la Guinée et l'Ouganda, tandis que la Somalie est en queue de classement avec aucun point.

### Un choc CSC-USMA en Coupe de la CAF

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) : le CS Constantine et l'USM Alger, s'affronteront aux quarts de finale de l'épreuve, selon le tirage au sort effectué jeudi à Doha (Qatar). Le match aller entre le CSC et l'USMA se jouera le mercredi 2 avril au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, alors que la seconde manche aura lieu une semaine plus tard : le mercredi 9 avril, au stade olympique du 5-Juillet. Le vainqueur de cette double confrontation sera opposé aux demi-finales, à l'autre quart entre l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) et le RS Berkane (Maroc).

#### Résultats du tirage au sort :

Quarts de finale (aller : 2 avril, retour : 9 avril) :

- 1- Stellenbosch FC (Afrique du Sud) – Zamalek SC (Egypte)
- 2- ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) – RS Berkane (Maroc)
- 3- CS Constantine (Algérie) – USM Alger (Algérie)
- 4- Al-Masry (Egypte) – Simba SC (Tanzanie)

Demi-finales (aller : 20 avril, retour : 27 avril) :

- 1- Vainqueur du quart de finale 2 contre vainqueur du quart de finale 3
  - 2- Vainqueur du quart de finale 4 contre vainqueur du quart de finale 1
- Finale (aller : 17 mai, retour : 25 mai)

### MCA-Orlando Pirates en quarts de finale de la Ligue des champions

Le MC Alger, représentant algérien en Ligue des Champions d'Afrique de football, affrontera les Sud-Africains d'Orlando Pirates, aux quarts de finale de l'épreuve, selon le tirage au sort effectué jeudi à Doha (Qatar). Le match aller entre le MCA et Orlando Pirates se jouera entre le 1 et 2 avril à Alger, alors que la seconde



manche aura lieu le mardi 8 avril ou le mercredi 9 avril, à Johannesburg. Le vainqueur de cette double confrontation sera opposé aux demi-finales, au qualifié de l'autre quart entre Pyramids FC (Egypte) et l'AS FAR (Maroc). Le match aller se jouera à Alger (18-20 avril), alors que le match retour se jouera entre le 25 et 26 avril. Le Doyen, qui signe son retour à ce stade de la compétition, quatre années après sa dernière apparition, est condamné à sortir le grand jeu pour espérer passer l'écueil d'Orlando Pirates, qui a battu le CR Belouizdad, en phase de poules, dans les deux manches (aller : 2-1, retour : 2-1).

### L'ESS bat le CRB et se relance

Le classique du championnat de Ligue 1 de football entre l'ESS et le CRB, disputé jeudi au stade du 8 mai 1945 à huis clos, a tourné en faveur de l'Entente (1-0). Le but de la victoire de l'ESS a été inscrit par la nouvelle recrue hivernale, l'attaquant nigérian Kingsley Eduwo, profitant d'une balle mal repoussée par le gardien belouizdadi, Maâchou (22e).

### Benguit expulsé

Le CR Belouizdad a raté l'occasion de prendre provisoirement la tête du championnat lors de cette 17e journée, devant se clôturer dimanche. Privé de trois titulaires : le défenseur Benayada, le milieu de terrain Selmi, et le buteur maison Mahious, blessés, le Chabab n'a pu réagir devant une équipe sétifienne qui a réussi à préserver son maigre avantage jusqu'au sifflet final de l'arbitre international Mustapha Ghorbal. Le CRB a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du capitaine Abderaouf Benguit dans le temps additionnel (90e+2).

A l'issue de ce résultat, l'Entente remonte à la sixième place, en compagnie de l'ASO Chlef, avec 24 points chacun, alors que le CRB stagne à la deuxième position. Le dernier match de cette 17e journée se jouera dimanche entre le Paradou AC et le MC Alger, au stade olympique du 5-Juillet (20h00). Un succès du Doyen lui permettrait de creuser l'écart sur ses poursuivants directs.

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE



21h25

TMC

Donald Cragen appelle Olivia à l'aide après s'être réveillé les mains en sang, aux côtés de Carissa, la prostituée proche du proxénète Bart Ganzel. Arrêté, il devient le suspect principal de cette affaire. L'enquête est menée par Paula Foster, substitut du procureur chargée des affaires internes. L'équipe se mobilise pour disculper Cragen. Nick, qui était en contact avec Carissa, est lui aussi sur la sellette.

RUGBY : TOP 14



21h10

CANAL+

Battus pour la première fois de la saison à domicile lors de la 15e journée par Lyon (22-20), Nans Ducuing et les Bordelais veulent réagir rapidement pour conserver leur fauteuil de leader. Au classement, les Girondins restent en effet sous la menace de Toulouse et Toulon en embuscade. Les joueurs de Yannick Bru reçoivent, ce soir, une équipe clermontoise qui s'accroche à la cinquième place. Pour autant, les "Jaunards" éprouvent toutes les peines à se montrer efficaces loin de leur base. Après huit rencontres à l'extérieur, Clermont affichait seulement deux victoires et six défaites.

LES VÉTOS



21h10

2

Au coeur du Morvan, Nico, dernier véto du coin, se démène pour sauver ses patients, sa clinique, et sa famille. Quand Michel, son associé et mentor, lui annonce son départ à la retraite, Nico sait que le plus dur est à venir. La relève c'est Alexandra, diplômée depuis 24 heures, brillante, misanthrope, et pas du tout d'accord pour revenir s'enterrer dans le village de son enfance. Nico parviendra-t-il à la faire rester ?

OYEUSE RETRAITE 2



21h05

W9

Ils pensaient enfin passer une retraite tranquille. Trois ans ont passé. Marilou et Philippe décident de faire découvrir à leurs petits-enfants leur nouvelle maison de vacances au Portugal. Seulement, une fois sur place, ils découvrent horrifiés que la maison est encore en chantier. Ce n'est que le début des galères pour les grands-parents car bientôt, ils perdent les gamins. Il ne leur reste plus que deux jours pour les retrouver, avant que leurs parents ne les rejoignent.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

MEURTRES EN EAUX TROUBLES



21h00

3

Une tragédie secoue les rives du lac de Constance : le corps inanimé de l'épouse de Victor Ballhoffer dérive dans les eaux glaciales. Le champion d'apnée et son plus proche confident, Sandro Alstätter, effectuent la macabre découverte lors des opérations de recherche. Les investigations balaient immédiatement toute possibilité d'un acte délibéré de la victime. L'apparente insensibilité du mari face à cette disparition brutale et son obstination à poursuivre ses objectifs sportifs interpellent vivement les enquêteurs. L'énigme de cette mort suspecte continue de planer au-dessus des eaux tranquilles du lac.

MAYOTTE, L'IMPOSSIBILITÉ D'UNE ÎLE



21h05

5

En décembre 2024, les dégâts causés par le cyclone Chido à Mayotte rajoutent une nouvelle couche à la crise qui touche l'île depuis des années. Il y a près de 50 ans, la grande majorité des mahorais avait pourtant voté pour que l'île reste française. Depuis se sont développés l'immigration illégale, la violence, la pauvreté et un sentiment d'abandon de la métropole. C'est en plein milieu du tournage de cette rencontre des habitants de Mayotte que le cyclone Chido est venu ravager l'île et tester une nouvelle fois la résilience des Mahorais.

LES SECRETS DU PARANORMAL



21h10

NJ

En 2009, dix jeunes actrices et acteurs prometteurs intègrent le casting de la célèbre série américaine « Glee ». 10 ans plus tard, trois sont déjà morts. Ces événements interrogent et la série apparaît maudite, frappée par une terrible malédiction. En 1972 est trouvée dans une maison australienne à l'abandon une poupée que Kerry Walton, le propriétaire, prétend être possédée par l'esprit d'un enfant mort noyé. En 2017, au large des côtes de Sicile, des plongeurs découvrent d'étranges lingots provenant d'une épave antique. Cette trouvaille archéologique relance l'hypothèse du continent mythique de l'Atlantide.

CANDICE RENOIR



21h05

Chérie 25

Candice découvre qu'Antoine enquête en solo sur la disparition d'un ami d'enfance. Ce dernier n'a plus donné signe de vie depuis trois jours, date à laquelle il serait soi-disant parti pour le travail. De plus, il a toujours eu tendance à tremper dans des affaires louches. Candice rejoint l'enquête et, avec son équipe, confronte les « patients » de l'ami d'Antoine, converti en pseudo coach de vie. Parallèlement, elle doit gérer ses émotions devant le départ de son fils pour Osaka et accepter le comportement distant d'Antoine.

Web : www.lemidi-dz.com

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:01
Dohr	13:02
Asr	16:10
Maghreb	18:40
Icha	19:58

## JOURNÉE NATIONALE DE LA CASBAH

# ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET EXPOSITIONS

Des établissements culturels placés sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts ont programmé des activités artistiques et des expositions du 22 au 25 février, à l'occasion de la Journée nationale de la Casbah d'Alger célébrée le 23 février de chaque année.

À l'occasion de cette journée, placée sous le thème «*La Casbah, berceau des civilisations et carrefour des arts*», l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGECB), le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (MNEMC), le Musée national des Arts et traditions populaires (MNATP), ainsi que l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS) organiseront des journées d'étude, des expositions, des spectacles artistiques, ainsi que des ateliers pédagogiques avec la participation d'associations activant dans le patrimoine, les métiers et les traditions populaires.

L'OGECB prévoit, du 22 au 25 février, des expositions mettant en avant les tenues et bijoux traditionnels algérois, l'artisanat du cuivre ainsi que la peinture sur bois, outre une exposition de photographies à Dar Essouf intitulée «*La Casbah, quartier et récit*».

De son côté, le MNEMC présentera une série d'expositions dédiées à la sculpture sur bois et sur cuivre ainsi qu'aux costumes traditionnels, outre une exposition de photographies retraçant l'his-



toire de la cité antique classée patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1992. Il prévoit, entre autres, une journée d'étude sous le thème «*Histoire et réalité de la Casbah : la pérennisation du patrimoine à l'ère du changement*» qui verra la participation d'universitaires et de spécialistes du patrimoine et de l'histoire. L'ANSS organisera, quant à elle, une conférence sur «*l'échange d'expertises professionnelles en matière de réhabilitation des anciennes bâtisses avec des matériaux innovants*», ainsi que des portes ouvertes sur le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger. L'OGECB proposera également des ateliers pédagogiques et ludiques destinés aux enfants. Dans le

cadre de cette célébration, Dar Essoltane et le Palais Mustapha Pacha abriteront des représentations théâtrales, des chants pour enfants ainsi qu'un concert de musique andalouse.

### PRÉTENDU DÉSACCORD AVEC MOBILIS

#### La JSK condamne des « rumeurs infondées »

La JS Kabylie a réagi hier, dans un communiqué, aux rumeurs infondées circulant, insinuant un différend avec Mobilis!

Le club dément ainsi, et de manière «catégorique, ces allégations» et affirme que le lien «entre la JS Kabylie et Mobilis reste solide et basé sur des valeurs communes».

La direction du club, n'a d'ailleurs pas manqué d'appeler ses supporters «à la vigilance et à ne pas relayer de contenus non vérifiés».

«Plus que jamais, l'unité et la solidarité doivent être préservées pour avancer ensemble vers les objectifs communs», lit-on dans le communiqué.

«Nous sommes unis et déterminés à hisser la JS Kabylie au sommet. Chaque membre, qu'il soit supporter, dirigeant, joueur ou staff, joue un rôle clé dans cette quête de succès. Grâce à notre solidarité et notre engagement, nous aspirons à écrire de nouvelles pages glorieuses dans l'histoire du club», précise-t-on de même source.



### EGYPTE

## BOUGHALI REÇU AU CAIRE PAR LE PRÉSIDENT DE L'UPA

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Brahim Boughali a été reçu, au Caire (Egypte), par le président du Parlement arabe, Muhammad Ahmed Al-Yamahi, pour présider la 7e Conférence du Parlement arabe et des présidents des Assemblées et Parlements arabes, qui se tient au siège de la Ligue arabe, avec une large participation des Parlements arabes, indique un communiqué de la Chambre basse du parlement.

Cette conférence verra l'adoption d'un projet de document parlementaire arabe unifié intitulé : «*Document parlementaire arabe soutenant la*

*résilience du peuple palestinien sur sa terre, rejetant les plans de déportation et d'annexion, et contrecarrant les tentatives visant la liquidation de la question palestinienne*», précise la même source. Boughali a été reçu par le président du Parlement arabe, en présence du Vice-président du Parlement arabe et membre du Conseil de la nation, Fouad Sebouta, du député et membre du parlement arabe, Youcef Rahmania, de l'ambassadeur d'Algérie au Caire, Mohamed Sofiane Berrah, du Secrétaire général du Parlement arabe, Kamel Chaaoui, et du Secrétaire général de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Ahmed Baaboud, selon le communiqué.

### SUITE À UN INCIDENT TECHNIQUE

#### UN VOL DE TASSILI AIRLINES RETARDÉ

La compagnie aérienne «Tassili Airlines» a annoncé qu'un de ses avions, un Bombardier Dash8-Q400, a rencontré ce vendredi une défaillance au niveau du pneu d'une roue gauche lors du décollage depuis l'aéroport Hadj Bey Akhamok de Tamanrasset. Dans un communiqué, la compagnie a précisé que l'appareil, qui assurait un vol reliant Tamanrasset à In Salah puis à Alger, est retourné sur la piste afin de procéder au remplacement du pneu concerné. La compagnie, filiale du groupe Sonatrach, a rassuré qu'aucun mouvement de panique ni situation d'urgence n'ont été enregistrés à bord de l'appareil. Elle a également souligné que les passagers ont bénéficié d'une prise en charge adéquate, notamment en matière d'hébergement et de restauration, en attendant l'achèvement des travaux de maintenance nécessaires.

### SAISON DU HADJ 2025

#### Ouverture de centres de formation

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture de centres de formation au profit des citoyens concernés par la saison du hadj 2025/1446, afin de les préparer à accomplir correctement leurs rites.

«Le ministère, en coordination avec les services de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (Onpo), a ouvert des centres de formation au profit des citoyens concernés, cette année, par la saison du hadj, afin de les préparer à accomplir correctement leurs rites», précise le communiqué.

Le ministère a également invité les hadjis à «consulter les programmes de ces centres pour d'amples informations, en contactant ou en se rapprochant directement des directions des Affaires religieuses et des Wakfs de leur wilaya de résidence», ajoute la même source.